

France, dans plusieurs villes et dans certaines communautés, l'adoration du jour est complétée par celle de la nuit. Ici nous n'avons à parler que des œuvres spéciales qui concernent exclusivement l'adoration nocturne, soit perpétuelle, soit intermittente.

On peut dire que la première pensée de cette dévotion est due à Clément VIII qui, en 1592, institua l'adoration perpétuelle le jour et la nuit, par la célèbre bulle *Gravis et diuturna*. Mais l'établissement d'une adoration spécialement nocturne appartient à notre siècle.

Les épreuves que traversait l'Église firent instituer à Rome, en 1810, dans l'église Sainte-Marie *in via lata*, une confrérie de l'adoration nocturne du Saint-Sacrement. La *Pia unione di adoratori del SS. Sacramento* s'étendit bientôt à d'autres sanctuaires. En 1814, quand le pape Pie VII fut de retour à Rome, il enrichit cette œuvre de précieuses indulgences, et, cette même année, tout fut réglé pour la liturgie de cette fête perpétuelle, désignée vulgairement sous le nom d'*il sacro uffizio*. Cette association, érigée en archiconfrérie par Léon XII (1824), compte trois classes de membres : 1^o ceux qui sont à la fois actifs et souscripteurs ; 2^o ceux qui sont seulement actifs ; 3^o ceux qui ne sont que souscripteurs.

Une œuvre française analogue a été fondée à Paris, après les journées de Juin 1848, par le R. P. Hermann, alors encore simple laïque, et par l'abbé de La Boullerie, vicaire-général de Paris. Vingt-trois fervents catholiques, enrôlés sous la présidence de ce dernier, passèrent la première nuit d'adoration à Notre-Dame-des-Victoires, le 6 décembre 1848, alors qu'on apprit le départ de Pie IX pour Gaëte. Les deuxième et troisième nuits eurent lieu, le 20 et le 21 décembre, à l'occasion des prières de Quarante-Heures, prescrites par Mgr Sibour, pour le Souverain Pontife. Comme on craignait de déranger le service paroissial de Notre-Dame-des-Victoires, l'œuvre fut transférée dans la chapelle des Pères Maristes, rue Montparnasse. Elle fut agréée, en 1850, à l'archiconfrérie de Rome, dont nous avons parlé plus haut. Après avoir quelque temps périclité, elle conquit de plus nombreux adhérents et reçut une nouvelle organisation en 1855. Aujourd'hui, l'adoration nocturne, à Paris, se succède dans plus de 130 sanctuaires, où l'élément paroissial prête son concours à l'association diocésaine. Plus de 2,500 hommes veillent et prient la nuit devant le Dieu du Tabernacle.

Les membres d'une section se réunissent à 10 heures du soir, dans

la sacristie de l'église désignée. Après avoir tiré au sort les heures de la nuit, les confrères se rendent à l'église où le prêtre directeur expose le Saint-Sacrement. On récite la prière du soir, le chapelet et l'office du Saint-Sacrement. A 11 heures, les confrères se retirent pour se livrer au repos sur de simples matelas, dans une pièce non éloignée, laissant deux membres en adoration, qui sont, une heure après, relevés de leur garde par deux autres adorateurs, et ainsi de suite. A cinq heures, tous disent la prière en commun, font la méditation, assistent à la messe et reçoivent la bénédiction du Saint-Sacrement (1).

Dans une réunion annuelle, qui se tient actuellement à Saint-Thomas-d'Aquin, le président de l'œuvre de l'adoration nocturne ou l'un de ses membres rend compte de la situation des diverses agrégations de France. L'œuvre, en effet, s'est vite répandue en province et, dès 1849, elle était inaugurée à Tours, pendant les trois nuits qui précèdent le Carême. Aujourd'hui, elle est pratiquée dans plus de quarante diocèses (2), soit comme œuvre spéciale, soit comme complément de l'adoration perpétuelle. Dans celui de Cambrai, on ne compte pas moins de cent paroisses ayant leur nuit d'adoration.

Presque toutes les associations de province ont adopté l'organisation de celle de Paris, mais il en est qui s'en tiennent à un certain nombre de nuits, par semaine ou par mois. Ainsi la *Petite Adoration nocturne*, qui fonctionne à Alger depuis 1883, se borne à l'adoration de huit à dix heures du soir, la veille des premiers vendredis du mois.

L'adoration nocturne s'est propagée en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Mexique, à Cuba, en Océanie, aux îles Philippines, etc. Elle est très florissante en Pologne, à Cologne, à Gand, à Gènes, à Grenade, à Liège, à Londres, à Madrid, à Saragosse, à Turin, etc.

L'*Adoration nocturne à domicile* a été fondée en 1851, par l'abbé de La Boullerie, en même temps que celle des Tabernacles. S. S. Pie IX l'a érigée en archiconfrérie, par un bref du 23 février 1858. Cette

(1) Nous avons emprunté quelques-uns de ces renseignements à l'ouvrage anonyme du président de l'œuvre, M. Baudon, intitulé : *L'Œuvre de l'exposition et adoration nocturne du très Saint-Sacrement*, Paris, 1877, in-12.

(2) Parmi les localités où a lieu l'adoration nocturne, nous citerons, entre autres : Abbeville, Amiens, Angers, Arras, Autun, Avignon, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bourg, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Coutances, Dijon, Douai, Grenoble, La Rochelle, La Roche-sur-Yon, Lille, Limoges, Lyon, Le Mans, Marseille, Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Roubaix, Saint-Malo, Saintes, La Salette, Tours, Troyes, Turcoing, Vannes, etc.

œuvre a été créée en faveur des personnes du sexe qui, convenablement, ne peuvent, pendant la nuit, se rendre à l'église. Toute associée fait, chaque mois, l'adoration chez elle, pendant une heure. Pour l'organisation de l'association, il faut trente zélatrices, qui se partagent entre elles les heures de nuit du mois, de 8 heures du soir à 8 heures du matin.

ARTICLE II

Des œuvres eucharistiques relatives à la Communion

Les œuvres spéciales relatives à la communion concernent : 1^o les associations dans lesquelles on s'engage à communier un nombre de fois déterminé ; 2^o les associations qui s'occupent de la première communion des enfants ou des adultes ; 3^o les communions générales.

§ I

Des associations de Communion

Dans les œuvres dont nous avons parlé précédemment, il y a parfois, comme nous l'avons vu, un engagement pris par leurs membres de faire la sainte communion à des époques déterminées, mais il y a quelques autres œuvres ayant exclusivement ce but spécial ; nous devons indiquer ici les principales.

Communion du mois du Billet. — Les associés s'engagent à communier, sauf empêchement, au jour qui leur est désigné par un billet tiré au sort. Ce pieux usage, qui remonte au xvii^e siècle, a survécu à la Révolution dans le diocèse de Vannes et s'y pratique encore.

Une confrérie dite de l'*Année eucharistique* a été fondée en 1828, dans l'église Saint-Paul-Serge, à Carcassonne. Chaque jour du mois, un certain nombre d'associés s'approchent de la Table Sainte.

L'*Archiconfrérie de l'année et du mois eucharistique*, établie à

Vendeuil (Aisne) par M. l'abbé Delaigle, curé de cette paroisse, a pour but d'assurer des communions pour chaque jour de l'année et spécialement pendant le mois de juin, aux diverses fins de l'œuvre, dont les principales sont le triomphe de l'Église et la réparation des outrages commis envers le Saint-Sacrement.

L'*Œuvre de la Communion perpétuelle et réparatrice*, fondée à Avignon, a pour but principal d'obtenir que Dieu, apaisé par la pratique de la communion fréquente, éloigne de nous les fléaux de sa colère. Les membres sont divisés en classes ou sections ; chaque section se compose de sept ou trente associés ; dans le premier cas, un jour de chaque semaine, et, dans le second, un jour de chaque mois est assigné à chacun des associés, pour qu'il s'approche ce jour-là de la sainte Table. Pie IX, en date du 9 août 1861 et du 18 mai 1863, a accordé des indulgences spéciales à cette association, qu'ont approuvée et encouragée un grand nombre d'évêques de France et de Belgique.

L'*Œuvre de la Communion réparatrice*, dont le siège est au couvent de la Visitation de Paray-le-Monial, a été fondée en 1854, par le P. Drevon, de la Compagnie de Jésus. Elle a surtout pour but de réparer le défaut de communion des chrétiens non pratiquants, et d'expier les outrages que Jésus-Christ reçoit dans la Sainte-Eucharistie. Les membres s'engagent à faire la communion une fois le mois ou une fois la semaine, 1^o pour consoler le Cœur de Jésus dans le divin Sacrement de son amour ; 2^o pour les besoins de l'Église ; 3^o pour le Souverain Pontife ; 4^o pour obtenir la conversion des pécheurs, et le maintien de la foi dans tout l'univers, principalement en France. Cette vaste association, encouragée par six brefs ou rescrits de Pie IX, s'est répandue en Belgique, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Tunisie, en Amérique et jusque dans la Cochinchine française.

La *Communion réparatrice* a obtenu de ses adhérents :

De 1854 à 1860,	5,000	communions par jour.
De 1860 à 1870,	15,000	— —
De 1870 à 1875,	35,000	— —
De 1875 à 1878,	45,000	— —
De 1878 à 1880,	55,000	— —

ce qui fait, en 26 ans, 280 millions de communions offertes en réparation au divin Cœur de Jésus (1).

(1) Cf. *La communion réparatrice offerte au Sacré-Cœur de Jésus*, Lyon, 1874; *Recueil de différentes publications concernant l'œuvre de la communion réparatrice*, par le P. Drevon; *le Règne de Jésus-Christ*, 1^{re} livraison.

L'*Œuvre de la Communion réparatrice, en union avec Marie*, a été érigée en archiconfrérie par Pie IX. Son siège est à Vaugirard, dans la communauté de Marie Réparatrice.

L'*Association réparatrice envers la sainte Trinité*, par le moyen des trinités de messes et de communions, a été fondée en 1873 par une humble tertiaire franciscaine de Paris et approuvée par Pie IX, en 1876.

Une *Association de communion mensuelle*, pour les besoins actuels de l'Église, a été érigée à Rome dans l'église Saint-Laurent, sous le pontificat de Pie IX. De là, elle s'est répandue à Gênes et dans un grand nombre de villes d'Italie.

A Madrid, une association du *Centre eucharistique* a été fondée en 1872. Elle comprend environ 260,000 associés qui font un nombre égal de communions mensuelles. L'*Association du culte continu du Saint-Sacrement*, établie à Grenade en 1854, a également pour but de multiplier le nombre des communions.

§ 2

Œuvres relatives aux premières Communions

À Paris et ailleurs, les familles aisées dont un enfant se dispose à faire la première communion, se font un bonheur d'habiller gratuitement un petit garçon ou une petite fille, parmi les plus indigents d'entre ceux qui, le même jour, doivent s'asseoir à la Table eucharistique.

Dans beaucoup de diocèses, on fait une quête, soit à domicile, soit dans l'église, pour fournir des vêtements convenables aux enfants pauvres de la première communion. On veut que, ce jour-là, une sainte égalité règne entre ceux qui s'asseyent au même banquet.

Cette bonne œuvre a été l'objet de diverses fondations. En mourant à l'âge de 91 ans, M^{me} d'Haubersaert a légué à l'église Notre-Dame de Douai, une terre de valeur importante, sous la condition d'habiller, chaque année, les enfants pauvres, pour leur première communion.

Ce sont là des œuvres de charité matérielles. Il en est beaucoup d'autres qui, sans négliger ce soin secondaire, ont pour objet de faciliter aux enfants pauvres les moyens de faire une bonne première com-

munion. On s'occupe surtout de ceux que leur ignorance, ou leur jeunesse avancée, ou d'autres causes éloignent des catéchismes paroissiaux. Ils sont instruits dans une maison de retraite, et, après leur première communion, on s'efforce de les faire persévérer dans le bien.

Il existe beaucoup d'œuvres de ce genre à Paris et en province. Celle de la *Première Communion des ouvriers adultes* a été fondée à Paris par le P. Eymard ; celle de la *Première Communion des apprentis*, fondée par M. l'abbé Planchat, fusillé par la Commune, est aujourd'hui dirigée par M. l'abbé de Broglie. Celle de la *Première Communion des ramoneurs et des fumistes*, qui existe depuis plus de deux siècles, a son siège aujourd'hui dans l'ancienne église des Carmes de la rue de Vaugirard. Les membres de l'association font eux-mêmes le catéchisme aux enfants, quatre fois par semaine, dans une des salles de l'Institut catholique. Les enfants sont préparés au grand acte qu'ils doivent accomplir par une retraite de huit jours, à laquelle assistent beaucoup de parents et un certain nombre de patrons.

M. l'abbé Roussel a établi à Auteuil une œuvre importante, dont un membre du Congrès des Comités catholiques parlait en ces termes, dans l'Assemblée générale du 12 juin 1878 : « Quatre fois par an, à Auteuil, s'ouvrent les portes d'une maison connue sous le nom de *Maison de la Providence*. Les envoyés du bon Maître s'en sont allés par les carrefours, appelant ceux qu'ils rencontraient pour remplir la salle du festin. C'est une Sœur ou une dame de charité, un membre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, un patron chrétien, un de ces mille bienfaiteurs que l'occasion du bien fait surgir en France ; — quelquefois c'est un agent de police. Et, chaque trimestre, cinquante ou soixante jeunes garçons, de quatorze à dix-huit ans, sont ainsi recrutés pour le bataillon sacré de M. l'abbé Roussel. Il est très intéressant d'assister, au jour marqué, à l'entrée de la troupe en haillons ; presque tous ces visages portent l'empreinte profonde de toutes les souffrances et de toutes les misères. Mais, en trois mois, la transformation est complète, et, dans la chapelle de la maison hospitalière, la première communion a des joies rayonnantes, des larmes et des ardeurs — « *brûlantes comme un fer rouge* », suivant l'énergique expression d'un de ces chers régénérés — qui sont pleins de promesses, et ces promesses sont tenues. »

L'*Archiconfrérie de Notre-Dame de la Première Communion*, établie au petit séminaire de Felletin (Creuse), se propose d'obtenir pour les

enfants qui en font partie la grâce d'une bonne première communion. 1° La sainte messe est célébrée pour eux le jeudi de chaque semaine. 2° Les associés mettent en commun leurs prières, leurs bonnes œuvres, etc., le jeudi, jour de l'institution de la sainte Eucharistie, et le samedi, jour consacré à la sainte Vierge. 3° Les associés, dès que leur âge le permet (ou leurs mères, s'il sont encore trop jeunes), récitent chaque jour aux mêmes fins un *Ave Maria* avec l'invocation : *Notre-Dame de la Première Communion, priez pour nous*. 4° Au petit séminaire où est fondée l'association, deux enfants sont conduits chaque jour aux pieds de Marie pour lui offrir, au nom des associés, des prières déterminées. 5° Chaque année, à la fin des exercices du mois de Marie, le saint Sacrifice est offert solennellement pour tous les membres vivants ou défunts de l'Association et pour ses bienfaiteurs. Cette confrérie compte un grand nombre d'associés par toute la France et publie un Bulletin intitulé : *Le Parterre de Notre-Dame de la Première Communion*.

Une œuvre analogue existe à Châteauneuf-sur-Cher, sous le nom d'*Archiconfrérie de Notre-Dame des Enfants*.

En 1863, à Lyon, s'est fondée, dans la maison dite des Convalescentes, l'*Œuvre de Sainte-Anne pour la convalescence et la première communion des jeunes filles délaissées*. Elle a pour but de faciliter la première communion aux jeunes filles abandonnées qui ne peuvent être appelées chrétiennes qu'en raison du baptême qu'elles ont reçu.

Une *Union de prières des premiers communiant*s s'est formée, en 1883, entre les premiers communiant du monde catholique. Cette œuvre présente plusieurs précieux avantages : 1° elle suggère au jeune chrétien la salutaire pratique de réciter chaque jour une prière en l'honneur de la sainte Vierge ; 2° elle attire les bénédictions célestes sur toutes les premières communions du monde entier, par les prières spéciales des enfants les uns pour les autres ; 3° elle dispose l'enfant à solliciter son entrée dans une œuvre de jeunesse ou dans les congrégations locales destinées à assurer plus efficacement sa persévérance. Pour faire partie de l'*Union*, il suffit de réciter, chaque jour, un *Ave Maria*, avec l'invocation : *O Marie, conçue sans péché*... ; chaque dimanche, un *Pater*, un *Ave*, avec une prière pour la communion spirituelle.

Dans plusieurs villes de France, à Amiens, à Nancy, etc., des Jésuites, des prêtres séculiers ou des membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, profitent des foires qui réunissent un grand nombre

de saltimbanques, pour instruire leurs enfants et les préparer à la première communion, à la confirmation, quelquefois même au baptême.

Les œuvres de première communion se sont nécessairement multipliées, depuis que l'enseignement du catéchisme est interdit dans les écoles communales. Dans beaucoup de paroisses, des dames pieuses suppléent à cette lacune, due à une loi inique.

§ 3

Des Communions générales

Dans un certain nombre des églises de la Compagnie de Jésus, une communion générale se fait chaque mois, à jour fixe, avec une grande solennité. Elle a été primitivement établie à Rome, en 1609, par les PP. Jésuites, pour le salut des vivants et le soulagement des âmes du Purgatoire. Plus tard, dans la même ville, une pieuse congrégation se forma sous le nom de *Sodalité de la Communion générale*. Au xvii^e siècle, chaque jour de communion générale comptait : à Rome, de 20 à 30,000 participants ; à Séville, de 20 à 24,000 ; à Lisbonne, de 24 à 25,000 ; à Palerme, de 24 à 28,000 ; à Messine, de 50 à 80,000. Saint François de Hiéronimo, dans le royaume de Naples, fut un ardent propagateur de cette dévotion, qu'enrichirent successivement de nombreuses indulgences les papes Paul V, Urbain VIII, Innocent X, Innocent XII, Clément XI et Clément XII.

On sait que, d'ordinaire, les missions données dans les paroisses se terminent par une communion générale. M. l'abbé Cochet (1) raconte ainsi celle qui eut lieu en 1700 à Saint-Remy de Dieppe. « La communion générale qui termina la mission fut vraiment merveilleuse. On la partagea en trois séries, les filles d'abord, puis les femmes, puis les hommes et les garçons ; de ces derniers, on en compta plus de 8,000 bien pressés, disent les chroniqueurs. A cette communion de clôture, le P. Bouneau monta en chaire, dit un manuscrit anonyme, *tira des larmes des yeux de tout le monde ; un chacun pleuroit, le cierge ardent à la main, criant par plusieurs fois : Miséricorde !* La circonstance était vraiment solennelle. La ville fumante encore des boulets

(1) *Les églises de l'arr. de Dieppe*, p. 42.

qu'Albion y avait lancés, se relevait à peine de ses ruines. Aussi on ne peut rien s'imaginer de plus sublime que le spectacle qu'elle présentait alors. »

Le P. Ravignan, en 1841, inaugura à Paris une retraite pour la communion pascalle des hommes. Elle s'ouvrit à l'église de l'Abbaye-au-Bois, et, vu l'affluence des auditeurs, fut transférée, dès le lendemain, à Saint-Eustache. L'année suivante, la retraite eut lieu à Notre-Dame où, chaque année, elle porte des fruits si abondants. Elle est terminée par l'accomplissement public du devoir pascal. Plus de 5,000 hommes, appartenant à toutes les classes de la société, se pressent autour des quatre tables de communion où, pendant une heure, est distribué le pain eucharistique. Durant cette imposante manifestation chrétienne, le chant général du *Credo* et du *Te Deum* produit un effet véritablement grandiose.

Dans un certain nombre de diocèses, surtout dans les grandes villes, on préche une retraite de quelques jours, comme préparation à la communion générale de Pâques. Dans les villes épiscopales, la communion générale des hommes se fait ordinairement à la cathédrale.

ARTICLE III

Des Œuvres relatives au saint Viatique

Toutes les associations, dites du Saint-Viatique, ont pour principal objet de former un cortège d'honneur au Sauveur des âmes, toutes les fois qu'il est porté aux malades. Beaucoup de confréries du Saint-Sacrement s'imposent cette obligation dans leurs statuts. Ce fut même là l'origine de l'archiconfrérie romaine instituée en 1513, et dont nous avons parlé plus haut. Un Carme de l'église *Santa-Maria in Traspontina* portait le saint Viatique à un malade et n'était accompagné que d'un seul laïque, tenant une torche allumée. Plusieurs fervents paroissiens, témoins de cet isolement, résolurent de fonder dans leur église une association pour accompagner le saint Viatique.

Plus tard, cette confrérie fut transférée dans l'église Saint-Jacques *in Borgo*, et enfin à Sainte-Marie de la Minerve (1).

Depuis longtemps il existe, à Rome, une association plus spéciale, nommée *Pia unione per l'accompagnamento del SS. Viatico*.

Le 15 avril 1885, le Cardinal-Vicaire de Rome, dans une circulaire adressée aux curés de cette ville, a protesté contre la suppression des honneurs publics rendus au saint Viatique.

En France, la principale œuvre de ce genre est l'*Archiconfrérie du Saint-Viatique*, dont le siège est à Saint-Pierre de Saintes. Elle a pour but d'honorer le Saint-Sacrement, particulièrement dans la maison des pauvres, de suppléer à l'insuffisance des prêtres en préparant les malades à recevoir la visite de leur Dieu; enfin de s'opposer, par l'exercice d'un saint zèle, aux tentatives impies des solidaires et des francs-maçons. Toutes les associations particulières de paroisse, agrégées à l'œuvre centrale, participent aux indulgences accordées en 1874 par Sa Sainteté Pie IX. Cette archiconfrérie a un lien matériel qui permet aux associés de n'être jamais pris au dépourvu dans leur ministère de charité. C'est une petite chapelle portative qui contient les objets suivants : une nappe de toile blanche avec garniture, pour couvrir une table; un petit tabour pour déposer la custode; un bénitier en métal argenté et un goupillon; une cassolette pour faire brûler de l'encens; une timbale dans laquelle le prêtre puisse se purifier les doigts; un purificateur; deux vases en bois avec des bouquets artificiels; de l'encens; deux flambeaux et deux cierges bénits; une nappe de communion qu'on étend sur le lit des malades. Le tout est contenu dans une caisse, qu'une seule personne peut facilement porter.

Des agrégations de cette archiconfrérie ou des œuvres analogues ont été établies à Lille, Marseille, Moulins et dans diverses autres localités, soit pour les hommes, soit pour les femmes. A Lyon, on la désigne sous le nom de *Confrérie de Notre-Dame du Saint-Sacrement et du Saint-Viatique*. Nous devons ajouter qu'un certain nombre de ces œuvres sont momentanément en souffrance, depuis que le transport solennel du saint Viatique a été interdit par beaucoup de municipalités libres-penseuses.

Une *Association du Saint-Viatique* a été fondée en 1844, par D. Francisco Rodriguez Vela, dans la province de Santiago; elle

(1) Moroni, *Dizionario di erudizione*, V^o *Arconfraternita*.

s'est répandue depuis à Madrid et dans quelques autres villes d'Espagne.

Un certain nombre de confréries, dites *des Agonisants, de la Bonne Mort, des Malades, de Notre-Dame des Malades*, ont pour objet le soin corporel et spirituel de ceux qui sont en danger de mort.

Il y avait jadis des *Confréries des Agonisants*, à Rouen (1472), à Paris, dans l'église de la Mercy (1673), à Dijon, dans la chapelle du Séminaire (1686), à Lille, à Marseille, à Nancy, etc. Elles rendaient des services corporels et spirituels aux malades. Les frères visiteurs s'enquerraient tout d'abord si le malade avait rempli ses devoirs de chrétien, et, s'il ne l'avait pas fait, ils s'efforçaient, par leurs exhortations, de l'y amener. On faisait dire des messes à son intention. S'il venait à mourir, les confrères l'ensevelissaient, priaient pour le repos de son âme et s'occupaient de sa sépulture.

À Marseille, une *Confrérie de saint Joseph agonisant* fut fondée très anciennement. La cloche paroissiale convoquait les confrères, qui se mettaient en prières devant l'autel de saint Joseph, et qui accompagnaient le saint Viatique auprès des malades.

Aujourd'hui encore, il existe des confréries analogues à l'église Saint-Aubin de Rennes, à Tinténiac (Ille-et-Vilaine), etc.

À Anvers, l'*Administration de la quinzaine* est destinée à procurer tous les quinze jours le bienfait de la sainte communion aux malades qui la désirent. Le Saint-Sacrement leur est toujours porté d'une manière solennelle, aux accents des chants religieux. Une confrérie du Viatique fut fondée dans cette ville, sur la paroisse Notre-Dame, en vertu d'un legs de 62,000 florins de Brabant, fait par un négociant nommé Pierre Verbiest. Le donateur voulut qu'avec la rente de ce capital, on entretint six chapelains-prêtres et quatre musiciens qui devaient accompagner le saint Viatique (1).

On sait que l'archiconfrérie de *Notre-Dame des Malades* a son centre à Paris, dans l'église Saint-Laurent, et que de nombreuses messes y sont dites pour les besoins corporels et spirituels des associés.

(1) Congrès des œuvres euchar., tenu à Liège, p. 204.

ARTICLE IV

De quelques autres Œuvres eucharistiques

Il existe un certain nombre d'œuvres eucharistiques, n'ayant point pour but spécial, comme les précédentes, soit l'adoration du Saint-Sacrement, soit la communion, soit le saint Viatique; nous allons énumérer les principales.

LE MOIS DU SAINT-SACREMENT. — Beaucoup de personnes pieuses honorent, par des pratiques de dévotion, sous le nom de *Mois du Saint-Sacrement*, les trente jours qui suivent la Fête-Dieu. Des prières et des méditations ont été publiées pour aider les fidèles à célébrer dignement ces jours bénis (1). Dans divers diocèses, le mois de juin est consacré tout entier au Saint-Sacrement et donne lieu à des exercices quotidiens. Chaque matin, on fait à l'église une méditation eucharistique; le soir, une instruction précède le salut du Saint-Sacrement. Dans d'autres diocèses, les pieux exercices du *Mois du Précieux-Sang* se font également dans le cours du mois de juin.

L'ŒUVRE DE ZÈLE, POUR L'ACCROISSEMENT DU CULTE DU SAINT-SACREMENT, PARMI LES HOMMES, s'est fondée à Lille, en 1872.

L'ŒUVRE DES TABERNACLES ET DES ÉGLISES PAUVRES, fondée en 1846 par M. l'abbé de La Bouillierie, et érigée en archiconfrérie dix ans plus tard, est véritablement eucharistique, en ce sens qu'un de ses buts est de fournir gratuitement aux églises de France, dénuées de ressources, des vases sacrés, des linges d'autel, des vêtements sacerdotaux, en un mot, tous les objets liturgiques dont elles ont besoin pour la célébration du culte. Les ressources de l'œuvre se composent 1° de souscriptions fixées à trois francs au moins, par an; 2° de dons en nature, tels qu'étoffes anciennes, robes de soie, fleurs artificielles, enfin de tous les objets qui peuvent servir au culte. Les dames associées s'occupent de confectionner des vêtements sacerdotaux, des nappes d'autel, des voiles de calice, etc., pour les églises pauvres. À Paris, le siège de l'œuvre est au couvent des Dames Réparatrices du Saint-Sacrement (rue des Ursulines, 12). En province, on se réunit à certains jours fixes, pour travailler soit dans une communauté

(1) Citons entre autres : l'abbé A. Girard, le *Mois du très Saint-Sacrement du pieux fidèle*; l'abbé G. Hippolyte, le *Mois du très Saint-Sacrement à l'usage du clergé*; Madame Bourdon, le *Mois eucharistique*.

religieuse, soit alternativement chez un certain nombre de dames dont le salon se métamorphose en atelier. Tous les ans, dans le courant de l'hiver, se fait une exposition de tous les objets achetés ou confectionnés par l'association dans le courant de l'année : c'est après cette exposition qu'a lieu la distribution aux églises pauvres (1).

Avant l'institution de cette œuvre, des chrétiens fervents avaient isolément poursuivi le même but. Tel fut le baron de Renty qui, au *xviii*^e siècle, donna des ciboires en argent à un grand nombre d'églises rurales du diocèse de Bayeux, et les enrichit de tabernacles qu'il fabriquait et dorait de ses propres mains. On sait que Marie Leczinska consacrait presque tous ses loisirs à broder des ornements pour les églises pauvres.

L'ŒUVRE APOSTOLIQUE poursuit le double but de secourir les missionnaires en leur fournissant tous les objets nécessaires au culte, et de faire élever, instruire et former des prêtres indigènes dans les séminaires des missions. Cette œuvre, fondée par Mlle Zoé Duchesne, à Orléans, transportée à Paris en 1856, est éminemment eucharistique, puisque, chaque année, elle fournit aux Missions étrangères un nombre considérable de vêtements sacerdotaux, de linges d'autel, de calices, de ciboires, d'ostensoirs, de custodes, etc. L'Œuvre apostolique a des succursales dans beaucoup de villes de France.

L'ŒUVRE DE LA MESSE RÉPARATRICE, dont le siège est au Grand Séminaire de Nevers, a pour but d'offrir à Dieu, chaque jour et à perpétuité, une ou plusieurs messes dites de réparation, comme amende honorable à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en compensation des messes célébrées indignement dans l'univers entier, et de plus, en expiation des manquements journaliers commis dans la célébration des saints Mystères.

L'UNION AU SACRIFICE PÉPÉTUEL DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST est une dévotion qui consiste à s'unir au saint Sacrifice offert dans le monde entier à tout instant du jour et de la nuit. Le soleil se levant à différentes heures dans les diverses contrées, il n'est pas de moment où la sainte messe ne soit célébrée et où l'on ne puisse s'y associer par la communion spirituelle. Voici l'horloge eucharistique, indiquant les heures de Paris où la Victime sainte est immolée :

(1) Voici les noms des vingt diocèses qui s'affilièrent les premiers à l'Œuvre centrale : Angoulême, Bourges, Carcassonne, Coutances, Meaux, Mende, Nîmes, Sens, Soissons, Saint-Flour, Châlons-sur-Marne, Sées, Bayeux, Limoges, Luçon, Troyes, Viviers, Le Mans, Clermont-Ferrand.

A minuit. On célèbre la Sainte Messe, en Asie : dans la Chine occidentale, dans le royaume de Siam, dans la péninsule de Malacca, dans le Thibet, etc.

A une heure du matin. En Asie : dans le Bengale, dans les Vicariats de Dacca et de Calcutta, dans la Péninsule de Ceylan, à Madras et dans le Maduré.

A deux heures. En Asie : dans les trois Vicariats de Maïssour, de Goa et de Bombay (rives du Malabar).

A trois heures. Dans l'Archipel indien, à l'île de la Réunion, dans l'île de Madagascar, etc.

A quatre heures. Dans la Perse, la Palestine, une partie de la Russie d'Europe, etc.

A cinq heures. En Pologne, en Autriche, en Égypte, etc.

De six heures à midi. En Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, en Vénézuéla, etc.

A une heure après midi. Dans le Missouri, le Texas, une partie du Mexique, etc.

A deux heures de l'après midi. Au Mexique et dans les montagnes Rocheuses.

A trois heures. Dans la Californie et dans l'Orégon.

A quatre heures. Dans l'Océanie, aux îles de Mangariva, aux îles Marquises, etc.

A cinq heures. En Océanie : dans les Archipels de Pomotou et de Taïti, dans le grand archipel des Sandwich, etc.

A six heures. En Océanie : dans un grand nombre d'îles, comme Hamoa, Tonga, Wallis, Futuna, etc.

A sept heures. Dans les colonies anglaises de l'Australie orientale.

A huit heures. En Océanie : dans la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, les Nouvelles-Philippines, etc.

A neuf heures. En Océanie, dans l'archipel Viti, récemment converti au Catholicisme.

A dix heures. En Océanie, dans l'Australie méridionale, aux îles Moluques, aux Philippines; en Asie, dans la Corée et quelques îles du Japon.

A onze heures du soir. Dans l'Australie occidentale, dans le diocèse de Batavia et dans la Chine orientale (1).

(1) Le P. Kinane, *La Colombe du Tabernacle*, trad. de l'anglais par M. Lérica Geofroy, p. 181.

CONGRÈS EUCHARISTIQUES. — Chaque année, aux séances des Comités catholiques, il se fait un rapport sur les œuvres eucharistiques : c'est ce qui a donné lieu à des Congrès spéciaux, composés, sans distinction de nations, des représentants des diverses œuvres du Saint-Sacrement et de catholiques dévoués au culte de l'Eucharistie. Le premier a eu lieu à Lille, en 1881 ; le second, à Avignon, en 1882 ; le troisième, à Liège, en 1883 ; le quatrième, à Fribourg, en 1885. Celui de Lille était divisé en trois commissions : 1^o œuvres d'adoration et de réparation ; 2^o culte de l'Eucharistie, hommages intérieurs, œuvres diverses ; 3^o propagande de la dévotion eucharistique. Le 30 juin, pour la clôture du Congrès, plus de 4,000 hommes, dans l'église Saint-Maurice, ont suivi avec des flambeaux la procession du Saint-Sacrement, en réparation de l'injure faite à Notre-Seigneur par l'interdiction des processions extérieures de la Fête-Dieu.

PÈLERINAGES EUCHARISTIQUES. — Il existe un certain nombre de pèlerinages eucharistiques, plus ou moins anciens, dans les sanctuaires qui ont été témoins de prodiges opérés par le Saint-Sacrement. Comme nous avons parlé de ces miracles dans le LIVRE XI, nous ne dirons ici que quelques mots sur les pèlerinages auxquels ils ont donné lieu.

En 1875, un pèlerinage a été établi à l'église Saint-Jean-Saint-François, à Paris, où se sont conservées les traditions du fameux miracle des Billettes.

À Douai, le sixième Jubilé séculaire du *Saint-Sacrement de Miracle* eut lieu en 1855, avec une pompe qui ne peut être comparée qu'au pèlerinage national de 1875, où plus de 50,000 personnes assistaient à la procession.

En 1874, un pèlerinage général fut inauguré à la chapelle des Pénitents-Gris d'Avignon, où le Saint-Sacrement est exposé depuis six siècles et demi. La procession jubilaire de 1876 comptait près de cent mille pèlerins.

Le 2 janvier amène tous les ans à Marseille (Oise) un grand nombre d'ecclésiastiques et de fidèles, pour le pèlerinage des saintes Hosties dont nous avons raconté l'histoire. Nous avons également parlé des pèlerinages eucharistiques de Favernay, de Vrignes-au-Bois, des Ulmes, près de Saumur, etc. (1). D'autres pèlerinages eucharistiques, plus ou moins fréquentés, existent dans les Pays-Bas :

(1) Tome I, pages 498, 502, 508, etc.

à Amsterdam, depuis 1345 ; à Boxmeer, depuis 1400 ; à Boxtel, depuis 1280 ; à Breda, depuis 1449 ; à Bergen, depuis 1421 ; à Riphont, depuis 1342 ; à Meerssen, en Limbourg, depuis un temps immémorial (1).

On peut encore ranger parmi les pèlerinages eucharistiques (et c'est en effet le nom qu'on leur donne) ces rendez-vous de nombreuses paroisses qui, depuis 1874, ont lieu dans le diocèse de Luçon ; ils ne sont attachés ni à un jour ni à un lieu particulier. D'immenses foules se réunissent dans une paroisse déterminée, où une fête eucharistique se termine par la procession du Saint-Sacrement (2).

Presque tous les pèlerinages peuvent être considérés comme des manifestations eucharistiques, en raison des nombreuses communions qui les sanctifient. Dans les plus célèbres sanctuaires français de pèlerinage, on a constaté, en 1878, le nombre suivant de communions annuelles :

Église d'Ars	20,000
Notre-Dame de Liesse	21,000
Visitation de Paray-le-Monial	32,000
Chapelle du Vœu national, au Sacré-Cœur de Paris	35,000
Notre-Dame de la Délivrande	40,000
Notre-Dame de la Salette	45,000
Notre-Dame de Chartres	80,000
Notre-Dame de Fourvières	140,000
Notre-Dame des Victoires	140,000
Notre-Dame de Lourdes	200,000 (3).

MUSÉE EUCHARISTIQUE DE PARAY-LE-MONIAL. — Le P. Drevon, de la Compagnie de Jésus, mort à Rome en 1880, avait fondé, deux ans auparavant, à Paray-le-Monial, un musée et une bibliothèque eucharistiques. Cette œuvre est continuée par M. le baron Alexis de Sarrachaga ; elle a pour organe le *Règne de Jésus-Christ*, Revue illustrée trimestrielle. La bibliothèque compte déjà plus de 5,000 volumes. Le musée est une sorte de démonstration artistique du règne de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement. Les tableaux, les gravures, les photographies, les dessins, les objets d'art sont placés dans trois salles

(1) Congrès euchar. de Lille, p. 485.

(2) Congrès euchar. tenu à Liège, p. 329.

(3) Rapport des Œuvres euchar. lu à l'Assemblée générale des Comités cathol. de 1878.

spéciales; l'une renferme les monuments du règne eucharistique dans l'ordre intellectuel; l'autre, dite salle des miracles, concerne le règne eucharistique sur les natures inférieures; la troisième est consacrée au Sacré-Cœur, c'est-à-dire au règne de Jésus-Christ dans l'ordre moral, au règne de son Cœur sur le cœur des hommes. Le nouvel édifice qu'on a dessein de construire contiendra en outre ce qu'on pourrait appeler l'archéologie du Saint-Sacrement, c'est-à-dire des monuments de sculpture, d'épigraphie, d'orfèvrerie, de numismatique, etc.

LIVRE XIX

ICONOGRAPHIE DE L'EUCARISTIE

Les monuments iconographiques dont nous devons nous occuper sont relatifs 1° aux figures de l'Eucharistie; 2° à son institution; 3° à l'Eucharistie en général ou à des particularités eucharistiques.
